

Chers Collègues,

Cliquez sur le lien suivant : [\(Affiche\) Aux Conseils d'Administration : votez SNETAA](#) :

> **Sommaire** : cliquez pour voir le contenu détaillé : [l'E.P. 394 - special élections au CA](#)

- > 1- Conseil d'Administration
- > 2- C.A. : Plus que jamais, le SNETAA doit se présenter
- > 3- Appel à candidatures : stage de formation syndicale
- > 4- CPC : Hôtellerie
- > 5- Déréglementation, c'est CLAIR !
- > 6- HS : une arme pour supprimer les postes
- > 7- Lu au BO
- > 8- Droit syndical : rappel
- > 9- Mobilisations
- > 10- [www.snetaa.org](http://www.snetaa.org) : consultez le site
- > 11- Affiche (annexe)

> **CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

- > Si vous voulez que d'autres décident pour vous,
- > Si vous ne voulez pas défendre vos postes et vos métiers,
- > Si vous voulez ignorer les conditions de travail,
- > Si vous voulez subir et non construire,
- > Si vous voulez rester dans l'ignorance,
- > ... évidemment vous n'allez pas être candidat(e) !

>

- > Le SNETAA estime qu'il est de sa responsabilité syndicale, en toute
- > indépendance, de participer à toutes les instances de décision. Oui, le Conseil
- > d'Administration (dont nous connaissons les limites) est aussi un lieu de décision
- > qui doit être consulté pour de nombreux cadres de gestion et de fonctionnement
- > de l'établissement en application aussi des textes ministériels et rectoraux.
- > Ne laissons pas faire n'importe quoi !

>

> **NE RIEN FAIRE, C'EST LAISSER FAIRE ! CE N'EST PAS L'ATTITUDE DU SNETAA !**

>

- > Investissez le Conseil d'Administration !
- > Prenez votre place !
- > Défendez-vous !
- > Faites appliquer ce que nous voulons !
- > Présentez partout des listes SNETAA
- > C'est l'intérêt d'une défense efficace, là aussi, des personnels !
- > Nous comptons sur vous !